

Les Orientations 2014-2016

Les orientations pour les trois années à venir sont déclinées dans une visée de transition opérationnelle. Ces sept orientations feront l'objet d'une évaluation partagée permettant des ajustements et réorientations.

- 01** Rendre la maison plus accessible au grand public et promouvoir l'écocitoyenneté, en mettant en œuvre un programme d'activités annuel, en organisant des événements ponctuels ouverts au grand public en liaison ou non avec les associations membres, en améliorant les conditions d'accueil au sein de la Villa Ziegler
- 02** Développer les partenariats à l'interne et à l'externe, avec des acteurs institutionnels ou associatifs
- 03** Renforcer l'animation du collectif d'associations partie prenante de la Maison de l'Environnement
- 04** Actualiser des modalités et des outils de gouvernance de la Maison de l'Environnement, en particulier en matière de conventions pluriannuelles d'objectifs et d'évaluation participative
- 05** Rénover les outils de communication, en renouvelant le site internet et les autres outils de communication (interne et externe), en produisant des outils de communication mutualisés entre les associations membres
- 06** Actualiser le centre de ressources, en l'enrichissant, en élaborant son document d'objectifs, en mettant en œuvre des modalités liées à l'emprunt des ressources
- 07** Renforcer le rôle d'accompagnateurs et de formateurs de l'équipe salariée, en produisant des outils et des programmes pédagogiques, en structurant la montée en qualification professionnelle en vue de la formation et l'accompagnement d'acteurs relais par des transferts de méthodes et de pratiques. Formation des salariés en emploi d'avenir

Maison de l'Environnement
106 avenue du Casino
59240 - DUNKERQUE
contact@maison-environnement.org
Tel. +33 (0)3 28 20 30 40
www.maison-environnement.org
janvier 2014

LES PORTEURS DU PROJET

Un collectif d'associations locales actives dans la protection de l'environnement et les solidarités internationales : ADAV, ADELE, ADELFA (Assemblée d'une trentaine d'associations), Amnesty International, ARC 59/62, ARDEVA, Collectif Les Incroyables Comestibles, GON, Groupe Non Violent Louis Lecoin, Les Amis de la Terre, Ligue des Droits de l'Homme, Myosotis, OCEAMM.

La Ville de Dunkerque, membre fondateur de la Maison de l'Environnement. Elle est dotée d'un Plan Climat et d'un Plan Communal en faveur de la Biodiversité. Elle met en œuvre des politiques publiques d'éducation au développement durable en milieu scolaire et extra-scolaire ainsi que de sensibilisation et d'initiation des habitants au développement durable.

La Communauté Urbaine de Dunkerque, signataire de la charte d'Aalborg des Villes durables. Elle s'est engagée dans un Plan Climat Territorial, un Programme d'Aménagement et de Développement Durable ainsi que d'un programme de prévention des déchets. La Communauté Urbaine mène une politique ambitieuse et transversale d'éducation au développement durable.



Projet associatif 2014/2016

La Maison de l'Environnement à Dunkerque

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient.

Déclaration de Rio. 1992. Principe 10 (extrait)

Ce que nous sommes

Créée en 1983 sur l'initiative d'associations de défense de l'environnement et avec le soutien de la municipalité de Dunkerque, l'association et l'équipement qu'est la Maison de l'Environnement fait figure de précurseur au regard d'enjeux de développement durable à un niveau local. Pour ses 30 ans d'existence à Dunkerque, les différents acteurs de l'association se sont attelés à la co-écriture d'un projet associatif pour les trois années à venir. De juillet à décembre 2013, une réflexion collective a réuni des bénévoles actifs, des sympathisants, des élus territoriaux, des partenaires opérationnels, l'équipe salariée, des consultants externes.

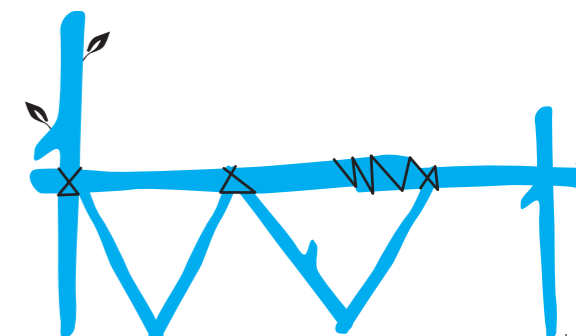
Le développement soutenable est une nécessité au regard des défis environnementaux, économiques, et sociaux qui se présentent à l'échelle de la planète. Il y a urgence à agir, urgence dans la recherche et la mise en œuvre d'alternatives à nos modes de production et de consommation, ainsi que dans les modalités liées à la gouvernance d'un nouveau projet de société.

Transmettre le savoir, informer, éveiller la curiosité, partager les éléments nécessaires à la prise de décision constituent toujours la matrice de ce qui nous anime au quotidien. Placée en dehors des schémas éducatifs classiques, à destination de toutes et tous, et tout au long de la vie, notre intervention se poursuit dans une visée d'éducation populaire.

Maison d'associations, nous souhaitons également formaliser et assumer pleinement le rôle que nous avons visé à vis de nos membres et plus largement de toute mobilisation collective qui porte les valeurs écocitoyennes et solidaires que nous partageons.

Il est apparu nécessaire de fixer ce cadre de travail aujourd'hui, mais nous souhaitons maintenir la dynamique de dialogue qui s'est instaurée. Ce projet est un projet en transition. Il participe à la structuration de nos activités et fera l'objet d'une évaluation participative à mi-parcours. Des modalités d'animation de ce projet sont en cours de définition.

Ensemble, nous continuerons d'élaborer de nouvelles stratégies pour le futur.



An cœur du projet associatif

Le choix d'un mode de développement soutenable de nos sociétés

Le développement durable, soutenable, vise un mode de développement qui cherche à répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, sur une planète aux ressources limitées. Dès à présent, cela se traduit par la prise en compte des enjeux de la protection de l'environnement, par la recherche permanente des facteurs d'épanouissement humain en faveur du progrès social, par la promotion de solutions innovantes de développement économique vertueuses et solidaires.

Au centre de nos préoccupations, le déclin progressif de la biodiversité, les effets croissants des bouleversements climatiques présents et à venir, les conséquences avérées des atteintes environnementales sur le bien-être des populations sont les signaux d'une alerte planétaire qui nous pousse à agir localement.

Au centre de nos préoccupations réside également notre volonté de contribuer à la réduction des inégalités écologiques et sociales de notre territoire, et par-delà les frontières. Les voies de développement économique que nous privilégions garantissent la préservation et l'amélioration des conditions d'existence de chacune et de chacun, au Nord comme au Sud, dans une perspective de justice sociale assumée par l'ensemble de la société.

L'écocitoyenneté comme moyen de compréhension du monde, de participation à la vie démocratique de la Cité, d'émancipation

LES SAVOIRS POUR TOUS

Il s'agit d'abord de permettre au citoyen d'enrichir, tout au long de sa vie, ses facultés d'observations et de réflexions en lui apportant des connaissances renouvelées concernant les enjeux mondiaux et locaux en matière d'environnement, pour un développement soutenable. Si le monde change en permanence, le discernement de l'évolution des relations des êtres vivants avec leur milieu continue d'être primordiale afin de favoriser la prise de conscience de l'harmonie des équilibres écologiques à préserver. Nous poursuivons donc le travail d'éducation populaire à l'environnement initialement prévu à la création de l'association, en 1983, en faisant en sorte que notre action éducative soit un préalable au passage à l'action.

ACTEURS DU CHANGEMENT

Il s'agit de susciter les changements de comportements individuels et les habitudes de consommation des citoyens. Chaque citoyen concourt à une meilleure prise en considération des impacts environnementaux de nos modes de vie, de nos modes de consommation et de production. Certains facteurs environnementaux perçus comme des contraintes peuvent alors se révéler être des atouts au bénéfice du plus grand nombre.

ENSEMBLE

Nous nous efforçons de soutenir des initiatives collectives et citoyennes dans la mesure où celles-ci apportent de réelles propositions pour la transformation écologique et sociale du territoire. Nous nous efforçons d'apporter un appui logistique, organisationnel et convivial garant de la pérennité des actions engagées. Enfin, nous nous efforçons d'impliquer localement et collectivement les habitants dans les processus de connaissance, de valorisation, de préservation ou encore de restauration de leur environnement.

La participation citoyenne et la concertation comme moyen d'accompagner le changement

POUR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

L'originalité de *la Maison de l'Environnement* vient d'une gouvernance partagée entre un collectif d'associations locales de défense de l'Environnement et des Droits de l'Homme, et les collectivités locales, représentantes de l'intérêt général.

Cet engagement en faveur de la participation et de la concertation entre un collectif d'associations, *la Ville de Dunkerque et la Communauté Urbaine de Dunkerque*, fait de *la Maison de l'Environnement* un outil traduisant une volonté de transparence et d'objectivité, en prise avec les besoins et les réalités socio-économiques du territoire où elle est implantée.

Le dialogue et les partenariats engagés facilitent la réalisation de projets, dans le respect des rôles et prérogatives de chacun et en complémentarité avec des politiques publiques. Ils permettent d'expérimenter de nouvelles formes de vie démocratique et soulignent l'importance des associations comme vecteurs de citoyenneté active.

Un territoire, des habitants

Le terrain d'actions de *la Maison de l'Environnement* est, de façon privilégiée, celui de la commune de Dunkerque. Il s'étend à celui de l'agglomération dunkerquoise du fait des articulations établies entre les politiques publiques de ces deux collectivités dans leurs démarches de développement durable.

De fait, il s'agit d'un territoire particulier, urbain et littoral, industriel, portuaire, agricole, qui amène *la Maison de l'Environnement* à organiser ses interventions principalement, autour des domaines d'intervention suivants :

• Promotion et préservation de la biodiversité :

découverte de la biodiversité, préservation et pratiques des espaces naturels (comme les balades natures urbaines, la pratique du jardin), éducation à la culture biologique...

• Accompagnement de la transition énergétique et sociale du territoire :

accompagnement au changement de pratiques en matière d'économies d'énergie, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'éco-matériaux, de consommations et productions responsables, de déplacements doux, et lutte contre les inégalités au regard de l'environnement et contre les déséquilibres Nord-Sud...

• Participation à la prévention des impacts de l'environnement sur la santé et le bien-être :

conseil et suivi en prévention des pollutions de l'air, de l'eau et des sols, promotion d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, veille en matière de risques technologiques et naturels...

L'histoire de *la Maison de l'Environnement* est émaillée d'actions menées en coopération avec les associations membres et tournées vers la participation des habitants. De la part des collectivités, il s'agit de reconnaître une capacité d'interpellations, de propositions et de mises en œuvre venues du monde associatif local de défense de l'environnement. De la part de *la Maison de l'Environnement*, réseau d'acteurs associatifs, il s'agit de favoriser des implications collectives et l'exercice d'une citoyenneté.

La Maison de l'Environnement entend poursuivre les objectifs d'être un lieu innovant de dialogue civil. Elle favorise la participation indispensable au développement soutenable d'un territoire. Elle cherche à promouvoir l'écocitoyenneté, par toute forme d'action sociale et culturelle pertinente, autant dans sa dimension individuelle que collective.

Des axes stratégiques d'actions

INFORMER

Participer au droit à l'information de tous les citoyens sur les questions environnementales et leurs impacts économiques et sociaux

- Veille, production et diffusion d'informations et de connaissances
- Organisation et participation à des événements et des débats
- Actualisation du centre de ressources vers l'écocitoyenneté

AGIR

Renforcer la capacité d'action des citoyens et soutenir les projets collectifs participant à l'écocitoyenneté

- Promotion d'une écologie pratique : sensibilisation et transfert de savoirs et de pratiques auprès d'un public adulte
- Sensibilisations et animations pédagogiques en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire en matière d'éducation à l'environnement
- Accompagnement technique et méthodologique de porteurs de projet collectif, participant à la préservation de l'environnement et créateurs de lien social
- Élaboration et transfert de méthodes et d'outils pédagogiques à des acteurs relais de l'éducation à l'environnement. Accompagnement d'équipes éducatives
- Soutien et développement de réseaux d'acteurs

DÉVELOPPER

Développer un collectif d'associations environnementales, écocitoyennes et solidaires et favoriser la participation et la concertation

- Promotion et soutien au développement d'activités des associations membres, aux transmissions de savoirs
- Animation de la vie associative de *la Maison de l'Environnement*
- Pérennisation des modalités et outils de gouvernance de *la Maison de l'Environnement*
- Animation d'espaces de concertation entre les associations membres et les collectivités locales partenaires
- Inscription dans des réseaux d'acteurs

Des Moyens

- une maison à valeur patrimoniale, abritant le siège social et les bureaux administratifs, dotée de deux salles de réunions pouvant accueillir 50 et 10 personnes, ayant accès à un parc urbain
- un conseil d'administration réunissant représentants d'associations environnementales et élus territoriaux
- une équipe de bénévoles actifs
- une équipe de 5 salariés
- un programme d'activités annuel
- des partenariats conventionnés et/ou opérationnels
- un fonds documentaire à destination du grand public
- un fonds de matériel pédagogique à destination des enseignants et acteurs relais

